

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 OCTOBRE 2009

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 27 octobre 2009 à 21 heures, à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

SONT PRÉSENTS :

COMMISSAIRES :

Mesdames Nathalie Boisclair, Lucie Désilets, Colette Larose, Nicole Leblanc et Chantale T. Renaud

Messieurs Michel Gervais et Benoît Laganière

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

COMMISSAIRE REPRÉSENTANT LES PARENTS :

Du primaire: Monsieur Nicolas Léonard
Du secondaire : Monsieur Michel Parent

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES:

Mesdames Francine Chabot et Suzanne Gagnon Poulin

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Chantal Boisselle
Monsieur André Byette, directeur général
Monsieur Anthony Bellini, directeur général adjoint
Monsieur Daniel Ouimet, directeur général adjoint
Madame Monique Guillet, directrice générale adjointe
Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
Madame Lucie Demers, directrice du Service des technologies de l'information

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, madame Lucie Désilets, déclare la séance ouverte.
Il est 22 h 20.

7-CE-2009-2010

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Nicole Leblanc:

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 OCTOBRE 2009

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal: Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire 22 septembre 2009
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
10. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement
11. Affaires du Service des ressources matérielles
12. Affaires du Service des technologies de l'information
 - 12.1 Appel d'offres public – octroi d'un contrat pour l'achat d'imprimantes
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Parole aux commissaires représentant les parents
18. Ajournement ou clôture de la séance

8-CE-2009-2010

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
22 SEPTEMBRE 2009**

IL EST PROPOSÉ par madame Colette Larose que le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 septembre 2009 soit adopté avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 OCTOBRE 2009

9-CE-2009-2010

APPEL D'OFFRES PUBLIC – OCTROI D'UN CONTRAT POUR L'ACHAT D'IMPRIMANTES

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire Marie-Victorin a procédé à un appel d'offres public pour les achats d'imprimantes le 25 septembre 2009;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues ont été ouvertes le 13 octobre 2009;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire Marie-Victorin veut développer un partenariat avec une entreprise aux fins de l'acquisition de ses imprimantes pour la prochaine année;

CONSIDÉRANT QUE l'acquisition d'imprimantes prend la forme d'une commande ouverte;

CONSIDÉRANT QUE quatre firmes se sont procuré le document d'appel d'offres et que deux firmes ont déposé une soumission dont une seule s'est avérée conforme;

CONSIDÉRANT la possibilité de prolonger le contrat pour une année additionnelle;

CONSIDÉRANT QUE la politique d'achat prévoit l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse recommande l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Parent :

QUE la firme INSO soit retenue comme fournisseur homologué aux fins de la commande ouverte des achats d'imprimantes pour une année, soit du 28 octobre 2009 au 28 octobre 2010, avec la possibilité de prolonger pour une année additionnelle se terminant le 28 octobre 2011;

QUE la directrice du Service des technologies de l'information soit autorisée à signer les contrats et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

AUTRES POINTS

Aucun autre point n'a été abordé.

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 OCTOBRE 2009

PAROLE AUX COMMISSAIRES

Aucun commissaire n'a pris la parole.

PAROLE AUX COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS

Aucun commissaire représentant les parents n'a pris la parole.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 22 h 25.

Présidente

Secrétaire générale